

Ville de SAINS EN GOHELLE

Réunion du Comité de Quartier N°2

Le 24 Novembre 2014 à 18 heures



COMPTE-RENDU

Présents :

Collège habitants : Vincent CARTHAGO, Jacqueline COIN, Freddy TARRACH, Didier LEBEL, Aurélie JOUY, Chantal VASEZ, Michel BLOQUET, Marie-Catherine TARRACH

Collège Commerçants/entreprises : Jean-Bernard BRASSEUR, Edouard CARDON

Collège Associations : Isabelle COUSIN-LEDRU

Collège Elus : Eric DENUDT, Odile LELEU, Dorise TRANAIN, Mauricette FLOCTEL, Jean-Luc ROUSSEL

Membres de droit : Alain DUBREUCQ, Maire, Jean HAPPIETTE, Conseiller délégué à la Jeunesse et à la Démocratie Participative et Citoyenne, Typhaine DEBEUSSCHER, Directrice Générale des Services, Pascal WARGNIER, A.S.V.P., Peggy DROUVIN, coordinatrice du service Jeunesse, Philippe STERCKEMAN, responsable du Centre Technique Municipal, Manuelle GOUDROYE, Coordinatrice des Comités de Quartier

Excusés :

Collège habitants : Dimitri RABEHI (procuration à Madame COUSIN-LEDRU), Jean-Bernard DELELIS

Collège Commerçants/entreprises : Meggy FONTAINE (procuration à Jacqueline COIN)

Collège Associations : Kevin MERLEVELDE (procuration à Jean-Bernard BRASSEUR)

Collège Elus : Didier DRECQ

:

Ordre du jour:

- installation du Comité de Quartier N°2
- remise du kit du Conseiller de Quartier
- Présentation et lecture du règlement intérieur
- Appel à candidature et élection du Président du Comité N°2
- Dénomination du Comité de Quartier N°2
- Questions diverses

Après que Monsieur le Maire ait souhaité la bienvenue à l'assemblée, Jean HAPPIETTE fait l'appel des membres du Comité de Quartier N°2.

Jean HAPPIETTE déclare ensuite l'installation officielle du Comité de Quartier N°2, puis distribue à chacun le kit du Conseiller de Quartier constitué d'une sacoche et d'un crayon marqués au logo de la Ville, d'une pochette personnalisée, de la charte et du règlement.

Il fait ensuite lecture du règlement précisant qu'il s'agit d'un règlement classique des Comités de Quartier.

Après l'approbation du règlement, Jean HAPPIETTE fait appel à candidature pour la présidence du Comité de Quartier.

Seule Madame Isabelle COUSIN-LEDRU fait acte de candidature et expose ses motivations et engagements associatifs dans la Commune, depuis qu'elle y habite.

Il est alors procédé à l'élection du président à bulletin secret.

Madame Isabelle COUSIN-LEDRU : 11 voix

Monsieur Michel BLOQUET: 1 voix

Bulletin blanc : 2

Madame Isabelle COUSIN-LEDRU est élue présidente du Comité de Quartier N°2.

Jean HAPPIETTE propose ensuite à l'ensemble des Conseillers de Quartier de réfléchir à la dénomination du Comité de Quartier N°2. Lors de la prochaine réunion, les propositions seront soumises à l'assemblée qui décidera de conserver la dénomination actuelle (Comité de Quartier N°2) ou d'adopter un nom plus significatif.

Il précise que le code couleur pour ce Comité est le bleu

Questions Diverses :

- Monsieur LEBEL annonce qu'une plaque d'égout située dans la rue la Fontaine est descellée et recouverte de feuilles mortes. Elle lui a provoqué une entorse. Monsieur LEBEL souhaite que des travaux soient réalisés afin de sécuriser le trottoir.

Philippe STERCKEMAN, responsable du Centre Technique Municipal, explique que tout ce qui concerne l'assainissement est géré par la CALL. Il faut donc signaler tous les problèmes au CTM, qui transmet chaque jour un mail au service compétent de la Communauté d'Agglomération, afin qu'il intervienne pour des opérations de réparation ou de sécurisation.

- Monsieur BRASSEUR évoque ensuite les problèmes de stationnement dans la rue Jean Jaurès.

Ils seront étudiés lors de la révision du plan de circulation de la Ville.

- Madame COUSIN-LEDRU s'interroge sur les prérogatives accordées aux Comités de Quartier.

Le domaine de compétences des Comités de quartier est l'amélioration de la Qualité de Vie ainsi que le signalement des problèmes relatifs aux quartiers.

- Madame COIN souhaite qu'on l'informe sur le circuit que doivent emprunter les questions concernant le quartier.

Les Conseillers de Quartier sont le relais entre la population et les services municipaux. Aussi le cheminement est le suivant :

Population → Conseillers de quartier → Présidente du Comité de Quartier → L'Elu en charge de la Démocratie Participative → Services Municipaux

- Monsieur CARTHAGO évoque les problèmes de visibilité dans la Résidence Manneret et sollicite soit la pose d'un miroir, soit la mise place d'un sens unique.

- Madame COIN souhaite qu'un sens interdit soit posé dans la Résidence des Acacias.

Ces problèmes seront également vus lors de la révision du plan de circulation de la Ville.

- Monsieur BRASSENS intervient sur la nécessité de redynamiser la Commune grâce à des aménagements ou des actions nouvelles.

Monsieur le Maire expose sa volonté d'aménager prochainement le Pâturage Charlemagne.

- Monsieur LEBEL expose son souhait de voir se mettre en place « les voisins vigilants » ainsi qu'une Mutuelle Municipale

- Madame JOUY se plaint du manque d'éclairage sous les arches des immeubles situés place de la Mairie et évoque l'insécurité que cela entraîne.

Ces immeubles sont la propriété de LTO. Madame HAUSPIEZ, Adjoint délégué au Logement, présente dans l'assistance et invitée par Monsieur HAPPIETTE à prendre la parole, précise qu'elle interviendra auprès du bailleur afin qu'une solution soit apportée.

- Monsieur le Maire fait un aparté sur la politique de la Ville et explique qu'il a souhaité y intégrer les secteurs du Centre Ville – incluant la place de la Mairie.

La politique de la Ville (gérée par l'Etat) et la Démocratie Participative et Citoyenne (gérée par la Commune) sont complémentaires.

- Madame TARRACH souhaite avoir des informations concernant le nouveau marché hebdomadaire du Samedi.

Ce nouveau marché qui aura lieu le Samedi après-midi, sur la place de la Résistance à compter de fin mars. Il sera complémentaire du marché du mercredi

- Une adresse mail spécifique au Comité de Quartier N°2 sera mise en place.

Les coordonnées de Jean HAPPIETTE, Conseiller délégué à la Jeunesse et à la Démocratie Participative et Citoyenne et de Manuelle GOUDROYE, Coordinatrice des Comités de Quartier figurent sur la carte insérée dans la pochette. Les conseillers de Quartier sont invités à les contacter pour toute question.